

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BOISSY L'AILLERIE**

<p>DATE DE CONVOCATION 02.05.2023</p>	<p>L'an deux mille vingt-trois Le 10 mai à 19 heures, Les membres légalement convoqués, se sont réunis à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur GUIARD, <u>Etaient présents</u> : M. GUIARD, M. DELTRUC, Mme CHARPENTIER, M. BAVIERE, M. BESSIERE, M. BLIN, M. CARON, M. COPIER, M. WISNIEWSKI Mme TOUGNE CABES Formant la majorité du conseil en exercice. <u>Absents excusés</u> : M. DUBRAY, Mme DELTRUC, M. VAUTIER, Mme AUFFRET, Mme SANSONE, Mme VAN DER BEKEN, Mme PLUZANSKI, Mme MAES, Mme DE PUERTAS JOSEPH <u>Pouvoirs</u> : M. Dubray à M. Caron Mme Deltruc à M. Wisniewski M. Vautier à M. Guiard Mme Auffret à M. Deltruc Mme Sansone à Mme Charpentier Mme Pluzanski à M. Bavière <u>SECRETAIRE</u> : M. CARON a été élu secrétaire de séance</p>
<p>DATE D’AFFICHAGE 02.05.2023</p>	
<p>NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE 19 PRESENTS 10 VOTANTS 16</p>	
<p>Délibération N° 02/23</p> <p><u>Objet</u> :</p> <p style="text-align: center;">CREATION POSTES SAISONNIERS POUR LE MOIS DE JUN JUILLET ET AOUT 2023</p>	<p>Vu les congés annuels du personnel communal, il y a lieu de créer des postes saisonniers en juin, juillet et aout.</p> <p>A l’UNANIMITÉ, le conseil municipal, DECIDE de créer :</p> <ul style="list-style-type: none">- 2 postes occasionnels dont 1 en juillet et 1 en août en tant qu’agent d’entretien aux espaces verts en remplacement du personnel en congés.- 1 poste occasionnel pour juin et juillet en tant qu’agent administratif. <p>Délibéré les jour mois et an que dessus, Fait à BOISSY L’AILLERIE, le 11/05/2023</p> <p style="text-align: center;"><u>Le Maire</u> : M.GUIARD</p>